CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA SAVOIE

ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE CONCOURS EXTERNE SESSION 2019

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ:

Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions incombant aux membres de ce cadre d'emplois.

Durée : 45 minutes Coefficient : 1

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Sur la fiche de réponses, seule l'utilisation d'un stylo à bille noir ou bleu est autorisée (pas de feutre).

Toute autre couleur pour écrire ou souligner sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur et d'un blanc correcteur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les réponses portées sur le sujet lui-même, ou sur des feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte :

SEULE LA FICHE DE RÉPONSES SERA CORRIGÉE

Ce dossier contient 9 pages, y compris celle-ci Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant

Consignes

- Cette épreuve comprend 40 questions.
- Chaque question comporte une ou plusieurs réponses exactes.
- Répondez uniquement en cochant les cases en regard des lettres choisies : A, B, C, D, E ou F (pour indiquer la ou les bonnes réponses à chaque question) sur la fiche de réponses ci-jointe, qui sera ramassée à la fin de l'épreuve (vous pourrez garder le sujet).
- Les réponses portées sur le sujet lui-même ne seront en aucun cas prises en compte.
- Chaque question vaut 1 point qui n'est attribué que si la ou les réponses exactes sont sélectionnées, et celles-ci seulement.
- Une ou des réponses exactes non sélectionnées, de même que des réponses inexactes sélectionnées ou l'absence de réponse à une question vaut 0 point à la question.
- Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre qui vous convient.

EXEMPLE:

Question 0 : L'épreuve écrite du concours externe d'adjoint territorial d'animation principal de 2è classe (session 2019) se déroule le :	me
A ☐ le mardi 26 mars 2019 B ☐ le jeudi 28 mars 2019 C ☐ au Centrex à Noisy-le-Grand D ☐ à l'Espace Jean Monnet à Rungis	
Votre réponse sera à porter sur la fiche de réponses uniquement au stylo à bille noir ou ble (pas de feutre).	eu
Votre réponse :	
A X le mardi 26 mars 2019 B □ le jeudi 28 mars 2019 C X au Centrex à Noisy-le-Grand D □ à l'Espace Jean Monnet à Rungis	

La réponse prise en compte pour cette question est A et C.

La bonne réponse étant A et C, cette réponse correcte vaut 1 point à la question.

L'acte II de la décentralisation débute avec

A - La loi du 28 mars 2003

B - La loi du 5 avril 1884

C - La loi du 2 mars 1982

D - La loi du 27 janvier 2014

E - La loi NOTRe du 7 août 2015

Question 2

Selon le principe de la libre administration, les collectivités territoriales

- A Disposent d'un patrimoine, de la capacité d'accomplir des actes juridiques et d'ester en justice
- B S'administrent librement par des conseils élus
- C Agissent librement, hors de tout contrôle
- D Déterminent librement leurs champs de compétences
- E Déterminent librement les programmes scolaires en école primaire

Question 3

L'organe exécutif de la commune est

- A Le maire
- B Le conseil municipal
- C Le maire et le conseil municipal
- D Le 1^{er} adjoint au maire
- E Le maire et le 1^{er} adjoint au maire

Question 4

Le maire d'une commune

- A Désigne les adjoints municipaux à l'occasion du premier conseil municipal
- B Est élu pour 5 ans
- C Est dans l'obligation d'exercer ses pouvoirs de police
- D Est le chef de l'administration communale

Question 5

L'acte administratif pris par le maire est

- A Un arrêté
- B Une délibération
- C Un contrat
- D Un décret
- E Une circulaire

Question 6

En qualité d'agent de l'Etat, le maire

- A Célèbre les mariages
- B Est chargé de l'organisation des élections
- C Prépare les délibérations du conseil municipal
- D Est chargé du recensement des jeunes
- E Participe à l'organisation des élections

Question 7

Les principales sources de financement des communes sont notamment

- A La taxe sur le foncier bâti
- B La taxe de solidarité des régions / la cotisation annuelle régionale / la contribution solidarité des collectivités
- C L'emprunt
- D La dotation globale de fonctionnement

En cas de PEDT, l'accueil de loisirs périscolaire peut

- A Bénéficier de taux d'encadrement plus souples
- B Inclure des intervenants ponctuels dans le taux d'encadrement
- C Réduire à 1 heure sa durée minimale de fonctionnement journalier
- D Bénéficier de financements de l'Etat

Question 9

Le décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

- A Impose le retour à la semaine de 4 jours
- Permet de réduire ou d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement sur une année scolaire
- C Rend possible le retour à la semaine de 4 jours de classe
- D Rend le conseil municipal seul décisionnaire de l'organisation de la semaine scolaire

Question 10

Le Centre Communal d'Action Sociale

- A Contrôle les établissements d'accueil de la petite enfance
- Peut avoir la charge de la gestion des crèches, des accueils collectifs de mineurs et des établissements pour personnes âgées
- C A en charge l'accompagnement des femmes enceintes
- D S'occupe de l'agrément, du suivi et de la formation des assistantes maternelles
- E Etablit et transmet les demandes d'aides sociales

Question 11

L'aide sociale à l'enfance (ASE)

- A Est une compétence du département
- B A les mêmes missions que la PMI (protection maternelle et infantile)
- C Donne les agréments des accueils collectifs de mineurs
- D Exerce une mission de prévention, d'aide et de protection de l'enfance

Question 12

La Commission Administrative Paritaire

- A Veille à la sécurité des agents sur leur lieu de travail
- B Donne son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services
- C Donne son avis sur les questions d'ordre individuel relatives à la carrière des fonctionnaires
- D Donne son avis sur les questions relatives aux promotions internes
- E Donne son avis sur les litiges relatifs à l'exercice du temps partiel

Question 13

Le préfet

- A Est un haut fonctionnaire nommé par décret du président de la République
- B Est placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur
- C Est chargé du contrôle administratif des actes des collectivités territoriales
- Peut contester les décisions que prend le gouvernement par l'intermédiaire d'un syndicat
- E Veille à l'application des lois et règlements

Le contrôle des actes administratifs de la commune exercé par le préfet est le contrôle de

- \ Tutelle
- B Constitutionnalité
- C Légalité
- D L'égalité
- E Surveillance

Question 15

La région a en charge

- A L'entretien des lycées
- B Le tourisme
- C L'action sociale
- D L'urbanisme

Question 16

Dans un département, l'ordonnateur des dépenses est

- A Le préfet
- B Le maire
- C Le président du conseil départemental

Question 17

Parmi les différentes formes de coopération intercommunale, on retrouve :

- A Les communes nouvelles
- B Les communautés d'agglomération
- C Les communautés urbaines
- D Les communautés de communes

Question 18

Le projet d'accueil individualisé d'un enfant

- A Décrit les adaptations requises par son état de santé ou son régime alimentaire
- B Est mis en place à la demande des parents
- C Doit être connu de l'ensemble des animateurs
- D Impose qu'il déjeune à part

Question 19

Dans un accueil collectif, le rôle de l'assistant sanitaire est de

- A S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux
- B Informer les personnels de l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses
- C S'assurer que les médicaments sont conservés sous clé
- D Demander aux personnels de tenir à jour la trousse de premiers soins
- E Décider seul s'il est nécessaire d'appeler un médecin ou d'alerter les parents

Question 20

Un accueil collectif de mineurs peut être contrôlé par

- A Des agents des services vétérinaires
- B Des agents de l'agence régionale de santé
- C Des agents de la direction départementale de la cohésion sociale
- D Des agents de l'inspection du travail

A l'accueil de loisirs, doivent être conservés sur place les documents suivants :

- A Le projet pédagogique
- B Les menus de la session
- C Le planning de travail des animateurs
- D Le plan de masse des locaux
- E Le registre d'infirmerie

Question 22

La production d'un certificat médical de non contre-indication est obligatoire pour la pratique des activités physiques à risque suivantes :

- A Ski
- B Escalade
- C Vol libre (vol en parapente et aile delta)
- D Equitation
- E Canyoning

Question 23

En accueil collectif de mineurs, les jeunes doivent être vaccinés contre les maladies suivantes (sauf indication médicale reconnue) :

- A Diphtérie
- B Tétanos
- C Poliomyélite
- D Hépatite A
- E Hépatite B

Question 24

Un lieu permettant d'isoler les malades est obligatoire

- A Dans les accueils de mineurs avec hébergement
- B Dès que la structure pratique une activité sportive, qu'elle soit avec ou sans hébergement
- C Dans les accueils de mineurs sans hébergement
- D Dans tous les accueils, avec ou sans hébergement
- E En camp sous toile

Question 25

Dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs, la laïcité

- A Implique que toute pratique ou expression religieuse soit interdite
- B Interdit tout affichage ostentatoire des convictions religieuses des personnels encadrants
- C Implique d'être fidèle à la loi de 1905
- D S'applique dans le respect des croyances personnelles de chacun

Question 26

Le sigle PPMS signifie

- A Plan particulier de mise en sûreté
- B Procédure de prévention et de mise en sécurité
- C Plan de prévention mobilisation pour la santé
- Projet partenarial de médiation pour la santé

Pour une activité baignade aménagée et surveillée, il est recommandé

- A De se renseigner auprès des parents sur l'aptitude de l'enfant à nager et de le vérifier par le passage de tests
- B De former des groupes placés chacun sous la surveillance d'un animateur
- C D'intégrer les enfants ne sachant pas nager dans des groupes performants afin de les stimuler
- D Aux animateurs de rester hors de l'eau pour mieux surveiller les enfants
- De demander aux enfants de plonger directement afin de faciliter la première entrée dans l'eau

Question 28

Une sortie vélo va être organisée lors d'un séjour de vacances pour 6 enfants de 13 ans. Pour préparer cette sortie, il est nécessaire de

- A Se munir de casques homologués car ils sont obligatoires pour les enfants de plus de 12 ans
- B Repérer l'itinéraire préalablement
- C Se munir d'une trousse de réparation
- D Se munir d'une trousse de secours
- E Se munir d'un moyen de communication
- F Prévoir au moins trois encadrants

Question 29

Lors du déplacement d'un groupe en autocar

- A Un responsable du convoyage doit être désigné
- B Les animateurs se positionnent auprès des enfants les plus jeunes
- C La présence des enfants est pointée après chaque arrêt
- La liste des arrêts programmés doit être transmise la veille au chauffeur du véhicule

Question 30

En accueil collectif de mineurs le camping peut se faire

- A Près d'une route, à condition qu'elle soit rurale et peu fréquentée
- B Près d'une rivière, à condition que la source soit à plus de 500 mètres
- C Sur une propriété privée, à condition de partir le matin avant le lever du soleil
- D Sur la plage, à 200 mètres minimum du niveau le plus haut de la marée montante
- E En forêt, à condition d'obtenir une autorisation de l'administration compétente

Question 31

La tique

- A Est un champignon présent dans les sous-bois d'avril à octobre
- B Se traduit par des pustules puis une croute jaunâtre
- C S'enlève à l'eau chaude sous la douche
- D S'enlève en approchant la flamme d'une allumette
- E Provoque la maladie de Lyme

Question 32

L'assistant sanitaire de l'accueil de loisirs

- A Doit être titulaire de l'attestation PSC1
- B Tient à jour les trousses de premiers secours
- C Elabore la fiche sanitaire de liaison avec les parents
- D Coordonne les aspects sanitaires relatifs à l'accueil collectif de mineurs
- E Est nommé par le médecin responsable du service départemental de protection maternelle et infantile

Le repas témoin

- Est conservé en chambre froide pendant 48 heures
- B Est envoyé aux services vétérinaires où il est conservé 5 jours
- C Comporte un échantillon de chaque mets « à risque » servi lors du repas (plat principal, entrée cuisinée, entremet...)
- Est uniquement mis à disposition des services officiels en cas de suspicion de toxiinfection alimentaire collective

Question 34

La trousse de premiers secours contient

- A Des flacons mono-dose d'antiseptique cutané
- B Une plaquette de comprimés anti-douleur
- C Des gants à usage unique
- D Une couverture isotherme

Question 35

L'alcool en accueil collectif de mineurs :

- A Peuvent être servies à des mineurs uniquement des boissons sans alcool ou à teneur d'alcool inférieure à 5°C de type cidre ou bière
- B En l'absence de réglementation spécifique aux accueils collectifs de mineurs concernant l'alcool, il appartient aux directeurs de structures de fixer les règles de consommation
- C L'offre de boissons alcooliques à titre gratuit à des mineurs dans les lieux publics est punie de 7 500 € d'amende
- La consommation de boissons alcoolisées en ACM est soumise à une autorisation parentale

Question 36

Dans le cadre d'un atelier cuisine, cochez les préparations qui sont à proscrire :

- A Mousse au chocolat
- B Muffin
- C Crème chantilly
- D Œuf à la coque
- E Mayonnaise

Question 37

Pour un pique-nique, et en l'absence de glacière, on privilégiera

- A Les légumes crus
- B Les gâteaux secs
- C Le jambon « label rouge »
- D Les fruits
- E Les chips

Question 38

Pour éviter les sources d'allergies non alimentaires (acariens, moisissures...), il est recommandé :

- A D'éviter les plantes vertes en ACM
- B De laver régulièrement en machine les coussins, peluches, textiles utilisés pour la sieste
- C De réaliser un balayage à sec des locaux tous les matins
- D De maintenir les fenêtres des locaux de l'ACM toujours fermées

Dans un accueil collectif de mineurs

- A Il est interdit de fumer dans la structure d'accueil, que ce soit dans les bâtiments ou dans les espaces extérieurs appartenant à la structure
- B Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment, mais autorisé dans les espaces extérieurs appartenant à la structure
- C Les animateurs peuvent fumer en salle de réunion une fois les enfants couchés
- Les mineurs peuvent fumer dans un espace délimité à l'intérieur de la structure, s'ils fournissent une autorisation médicale
- E Les mineurs peuvent fumer dans un espace délimité à l'extérieur de la structure d'accueil

Question 40

Le sommeil paradoxal

- A Vient après le sommeil dit « lent »
- Est la période des rêves
- C Est le moment où l'atonie est complète
- D Est le moment le plus important pour la digestion
- E Correspond à la 1ère phase d'endormissement